



## INFORMATION

### A DESTINATION DES ADMINISTRÉS

En application du plan de continuité d'activité, le dimensionnement des services mis en place à la Communauté de Communes permet de répondre au mieux à vos attentes en vous apportant des solutions adaptées, suite à la décision du Président de la République de confiner la population à domicile et de restreindre les déplacements à des cas strictement définis.

**Tout est mis en œuvre pour préserver la continuité du service public.**

Je vous informe des dernières mesures prises au sein de la Communauté de Communes :

- Un **accueil général** à distance est assuré au numéro de téléphone suivant : 02 32 97 45 65, jusqu'à la réouverture du siège de la Communauté de Communes et des différents sites ;
- Le **service de collecte des déchets** continue d'être assuré ;
- Les trois déchetteries sont **fermées au public jusqu'à nouvel ordre** ; pour les professionnels, une ouverture minimale de ces sites sera assurée :
  - Déchetterie de Neufchâtel-en-Bray : Lundi de 14 heures à 16 heures
  - Déchetterie des Grandes-Ventes : Mercredi de 14 heures à 16 heures
  - Déchetterie de Maucombe : Vendredi de 14 heures à 16 heures ;
- La collecte des autres Points d'Apports Volontaires **est maintenue** ;
- **A titre dérogatoire**, l'accueil des enfants de parents travaillant dans le secteur sanitaire et social est maintenu dans **la limite de 10 enfants par structure**. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le numéro de téléphone suivant : 02 32 97 45 65 ;
- Un service minimum de mise en paiement des factures à destination des entreprises a été mis en place afin de préserver l'activité économique et l'emploi ;

Je sais pouvoir compter sur la compréhension de tous en ces moments particulièrement exceptionnels.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des décisions susceptibles d'intervenir, en fonction de l'évolution de la situation.

Bon courage et à bientôt.

A Neufchâtel en Bray, le 20 mars 2020.

**Le Président de la Communauté Bray-Eawy,  
Vice-Président du Département**

**Nicolas BERTRAND.**





## INFORMATION

### A DESTINATION DES ADMINISTRES

Au regard de la situation actuelle du pays et des décisions prises par le Président de la République, je vous informe de la fermeture des sites suivants :

- Les déchetteries (Neufchâtel-en-Bray, Maucombe, Les Grandes Ventes)
- Le siège de la Communauté Bray-Eawy
- L'Office du Tourisme

**A titre dérogatoire et afin de faciliter l'accueil des enfants de parents travaillant dans le secteur sanitaire et social, un accueil maximal de 10 enfants sera organisé dans les structures ci-après. Les parents doivent impérativement présenter une carte professionnelle ou leur dernier bulletin de salaire pour prétendre à ce dispositif exceptionnel.**

Les structures concernées sont :

- Accueils de loisirs du mercredi des Grandes-Ventes, de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns.

Un accueil téléphonique est assuré au siège de Communauté Bray-Eawy au 02 32 97 45 65.

**Ces dispositions sont d'application immédiate.**

Je vous invite à ne pas vous rendre dans les services communautaires, compte-tenu des circonstances exceptionnelles.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des décisions susceptibles d'intervenir.

A Neufchâtel en Bray, le 16 mars 2020.

**Le Président de la Communauté Bray-Eawy,  
Vice-Président du Département**

**Nicolas BERTRAND.**





## INFORMATION A DESTINATION DES ELUS COMMUNAUTAIRES

Cher(e)s Collègues,

Suites aux décisions et annonces du Président de la République et du Premier Ministre de procéder à la fermeture, dès ce lundi 16 mars 2020, des crèches, garderies, écoles, lycées et universités **jusqu'à nouvel ordre**, et d'abaisser le seuil des rassemblements à 100 personnes, j'ai décidé, après avoir pris l'attache de mon 1<sup>er</sup> Vice-Président, de réunir en présence du Directeur Général des Services, les Cadres de la Communauté de Communes Bray-Eawy, afin d'appréhender la situation et d'arrêter les mesures suivantes :

- La fermeture des services à la population relevant de la compétence de la Communauté Bray-Eawy, à compter de la même date, soit :
  - Les Accueils de Loisirs hebdomadaires (Neufchâtel-en-Bray, Les Grandes Ventes, Saint-Saëns, et Mesnières-en-Bray)
  - Les activités « Ludisports 76 »
- L'annulation et/ou le report de certains évènements communautaires (Forum de l'emploi du 18 mars 2020, l'inauguration du Centre Aquatique « Aqua-Bray » du 26 mars 2020 et de la journée portes ouvertes de cet équipement prévue le 28 mars 2020)
- Le report, à titre préventif, de la date d'ouverture du Centre Aquatique « Aqua-Bray » fixée initialement au 1<sup>er</sup> avril 2020.

J'ai, par ailleurs, demandé au Directeur Général la mise en place d'un plan de continuité d'activité de nature à maintenir un niveau de service minimum.

Un plan de communication à destination des administrés et des agents a également été mis en œuvre.

Le Comité de Direction sera amené, à ma demande, à se réunir autant que nécessaire pour envisager des solutions opérationnelles adaptées en fonction de l'évolution du contexte.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des décisions susceptibles d'intervenir.

A Neufchâtel en Bray, le 13 mars 2020.

**Le Président de la Communauté Bray-Eawy,  
Vice-Président du Département**

**Nicolas BERTRAND.**